

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2020 A 18 HEURES 30

L'an deux mille vingt, le 30 septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Souspierre, convoqué le 23 septembre 2020, s'est réuni à la mairie, en séance ordinaire, sur la convocation de Monsieur Pierre MOSSAZ, Maire.

Présents : Mr Vincent GILLES, Mme Eliette GUILHAUD, Mr Maurille JONATHAN, Mr Laurent NOALHYT, Mme Emilie MARCEL, Mr Pierre MOSSAZ, Mme Annick PINCHENON.

Secrétaire de séance : Madame Eliette GUILHAUD.

Approbation du compte-rendu du 8 juillet 2020

1. Nomination des membres de la Commission Communale des Impôts Directs.

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux dernières élections municipales, il est nécessaire de renouveler les membres de la commission communale des impôts directs. Il fait donc la proposition suivante :

	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions
1	GUILHAUD	Eliette	20/03/1947	4 route de Dieulefit 26160 Souspierre	TF - TH
2	SILVAIN	Jean-Claude	18/11/1944	8 route de Bayanne 26160 Souspierre	TF - TH
3	GOUGNE	Michel	06/01/1944	1 route de Salettes 26160 Souspierre	TF - TH
4	RASAMOELINA	Mamy	10/05/1977	6 route du Jas 26160 Souspierre	TF - TH
5	VITA	Annie	27/11/1951	3 route de St Paulet 26160 Souspierre	TF - TH
6	PINCHENON	Annick	10/03/1966	8 route d'Eyzahut 26160 Souspierre	TF - TH
7	DUC	Evariste	27/05/1942	7 route du Planat 26160 Souspierre	TF - TH
8	MATHEVET	Jean-Louis	15/01/1945	2 route de Salettes 26160 Souspierre	TF - TH
9	JONATHAN	Maurille	14/01/1975	3 route du Jas 26160 Souspierre	TF - TH
10	SOULIER	Raymond	09/01/1951	4 route de St Hélène 26160 Souspierre	TF - TH
11	MONNIER	Luc	11/06/1964	5 route de St Hélène 26160 Souspierre	TF - TH
12	REBOUL	Guy	17/03/1936	1 route de Combemont 26160 Souspierre	TF - TH
13	ROUBY	Patrice	14/06/1949	12 route de Dieulefit 26160 Souspierre	TF - TH
14	VITAL-DURAND	Jérôme	09/03/1937	3 route de Combemont 26160 Souspierre	TF - TH
15	GUILHAUD	Gérard	10/01/1950	4 route de Dieulefit 26160 Souspierre	TF - TH
16	VITA	Christophe	18/05/1976	3 route de St Paulet 26160 Souspierre	TH
17	COLOMB	Pierre	21/04/1934	5 route de Combemont 26160 Souspierre	TF - TH
18	FALLAY	Simone	01/08/1941	12 route d'Eyzahut 26160 Souspierre	TF - TH

19	De LESTRADE	Alain	03/04/1934	1 route de Bayanne 26160 Souspierre	TF - TH
20	PLANTIER	René	14/10/1944	2 route de St Hélène 26160 Souspierre	TF - TH
21	GIRY	Ulysse		26160 Aleyrac	TF
22	FAQUIN	Raymond		26200 MONTELMAR	TF
23	ESBELIN	Isabelle		26160 LA BEGUDE DE MAZENC	TF
24	ALAIZE	Didier		26160 SALETES	TF

2. Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal de l'Eau et de l'Assainissement de Dieulefit (SIEA).

Le Maire informe le conseil municipal qu'il faut nommer un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la commune au SIEA de Dieulefit.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de :

- Nommer :

- Mr MOSSAZ Pierre délégué titulaire.
- Mme GUILHAUD Eliette déléguée suppléante.

- Donne tout pouvoir au Maire pour exécuter la présente délibération.

3. Désignation des délégués au Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron (SMBRJ).

Le Maire informe le conseil municipal qu'il faut nommer un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la commune au Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron (SMBRJ).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de :

- Nommer :

- Mr MOSSAZ Pierre délégué titulaire.
- Mme GUILHAUD Eliette déléguée suppléant.

- Donne tout pouvoir au Maire pour exécuter la présente délibération.

4. Désignation des délégués à la CLI de Cruas-Meysse.

Le Maire informe le conseil municipal qu'il faut nommer un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la commune à la CLI Cruas-Meysse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de :

- Nommer :

- Mr Vincent GILLES délégué titulaire
- Mr Laurent NOALHYT délégué suppléant.

- Donne tout pouvoir au Maire pour exécuter la présente délibération.

5. Remboursement des frais à Mr Vincent GILLES.

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la création du site internet de la commune, il a fallu effectuer le règlement de l'hébergement internet pour un montant total de 189.54 euros (cf. factures jointes).

Il explique que Mr Vincent GILLES a réglé la facture correspondant à ce service avec ses biens propres et qu'il est donc nécessaire de lui rembourser ce montant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- Accepte de rembourser la somme de 189.54 euros à Mr Vincent GILLES
- Dit que les crédits seront inscrits à l'article 6156/011
- Donne tout pouvoir au Maire pour exécuter la présente délibération.

6. Amortissement de la création du site internet de la commune.

Le Maire expose qu'il a lieu d'amortir la création du site internet de la commune.

En vertu de l'article R 2321-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il précise que le Conseil Municipal peut fixer un seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an.

Compte tenu du faible montant de la création du site internet de la commune, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- décide d'amortir ce bien sur un an,
- fixe au taux de l'exercice 2020, le seuil d'amortissement, en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an, à 5 000 euros,
- donne tous pouvoirs au Maire pour exécuter la présente délibération.

7. Règlementation de la circulation et du stationnement sur la route du Jas.

Le Maire informe le conseil municipal que la route du Jas nécessite une mise en sécurité.

Le conseil municipal décide de limiter la vitesse de circulation à 30 km/h et demande au Maire de prendre un arrêté municipal en ce sens.

Un panneau signalant la présence d'enfants sera installé.

Un panneau interdisant la circulation de tous véhicules à moteur dans le sens Est-Ouest entre les deux barrières sera installé.

Un panneau limitant le temps de stationnement à 20 minutes sera installé au niveau du PAV (Point d'Apport Volontaire), un parking est à disposition sur la place de la Mairie.

8. Panneaux d'information pour la circulation de la route de Saint Paulet.

Le Maire souhaite faire installer un panneau « voie sans issue » sur la route de Saint Paulet.

Le conseil municipal approuve cette décision.

9. Commission voirie : recensement des travaux urgent à réaliser.

Annick PINCHENON a fait un inventaire de l'état de la voirie communale. Il faut envisager de faire des travaux sur la route de Saint Hélène, et nettoyer le pont du Bridon qui est envahi par du lierre.

10. Projet de ZAD sur la RD 540 (route de Dieulefit).

Ce projet est différé.

11. Question diverses.

- Le Maire informe le conseil que les agressions sur les élus seront traité directement en pénal.
- Le Maire informe le conseil que sur le secteur de la communauté de commune, 1000 foyers n'ont pas utilisé leur carte de déchetterie.
- Le Maire souhaite faire installer des caméras de surveillance au niveau du PAV.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Le Maire

Les Conseillers